



NOTE DE PRESSE No 009

Port-au-Prince, le 8 avril 2010

**Institut
de Sauvegarde
du Patrimoine National**

Angle des rues Chérier et Martin Luther King
HTI 160 Port-au-Prince

Haïti

Téléphones :

245-31 18

245-32 11

244-28 01

La Direction générale de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) informe qu'elle a débuté ce jeudi 8 avril 2010, la dépose des éléments dangereux ou jugés non récupérables des ruines du Palais National d'Haïti, endommagé par le séisme du 12 janvier 2010.

Ces travaux font suite à diverses consultations auprès de firmes et de techniciens spécialisés en structures endommagées par des secousses telluriques. Ils font également suite à l'avis technique dénommé :

Lignes directrices devant servir de base de décisions sur l'avenir du Palais National d'Haïti, sévèrement endommagé lors du séisme du 12 janvier 2010

Cet avis technique a été rédigé par des architectes, des ingénieurs et des historiens haïtiens. (Voir pièce jointe)

La dépose des éléments dangereux ou jugés non récupérables entame la première étape de la restauration du Palais National d'Haïti, œuvre de l'Architecte haïtien Georges Baussan et estimé être « le plus bel exemple de l'architecture néo-classique transplanté en Amérique ».

Daniel **Elie**
Directeur Général



Lignes directrices devant servir de base de décisions sur l'avenir du Palais National d'Haïti, sévèrement endommagé lors du séisme du 12 janvier 2010

Le groupe constitué par l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), après consultations de divers secteurs de la société, après des consultations techniques sur l'état de conservation du Palais National, formule les recommandations suivantes :

Institut de Sauvegarde du Patrimoine National

Angle des rues Chérier et Martin Luther King
HTI 160 Port-au-Prince
Haïti
Téléphones :
245-3118
245-3211
244-2801

1. Nécessité de prendre en compte les valeurs exceptionnelles du Palais National, en tant que monument historique à part entière :

- Le Palais national construit entre 1913 et 1922 selon les plans de l'architecte haïtien Georges Baussan est, sans conteste, l'expression la plus achevée d'une grande période de l'Architecture en Haïti et est probablement un des plus bel exemple d'architecture néo-classique transplantée en Amérique.
- Les qualités plastiques, architecturales et architectoniques du Palais National en ont fait un des bâtiments les plus importants de l'histoire de l'architecture en Haïti. La réussite architecturale du Palais National tient à la combinaison des deux composantes principales : d'une part, la spontanéité de son assentiment à l'architecture néoclassique, associée à une générosité dans la distribution et le positionnement des espaces, un constant souci de la commodité, une quête permanente de la lumière, une rare précision dans le dessin, et d'autre part, une réelle adaptation aux conditions climatiques.
- Réalisé en béton armé, cet édifice constitue, de plus, une avancée remarquable dans la technologie de la construction en Haïti.
- Siège de la présidence de la république depuis près d'un siècle, le Palais National est le témoin privilégié d'événements importants de l'histoire politique et sociale de la nation.
- Cet édifice possède les trois valeurs définissant un monument historique : une signification, une valeur documentaire et une valeur architecturale. Pour toutes ces raisons, le palais national mériterait largement de rester en place dans la mémoire collective.

2. Nécessité de maintenir le lieu comme siège du Gouvernement

3. Nécessité de privilégier une approche urbaine dans tout projet de restauration du Palais National et de prendre en compte son environnement immédiat. La notion de préservation du patrimoine devrait dépasser celui du monument isolée et s'étendre au quartier (Champ-de-Mars), au centre historique de Port-au-Prince et à la ville.

4. Nécessité de considérer que les exigences de la bureautique moderne s'accommodent mal au fonctionnement du Palais National. Sa restauration ne devrait envisager que les fonctions d'apparat et les activités officielles de la Présidence (réception officielle, réunion du Conseil des Ministres, etc.), a visite du monument historique devrait également être pris en compte. Les fonctions administratives et autres seraient aménagées dans de nouveaux espaces appropriés et construits à cet effet.

5. Nécessité d'élargir la réflexion et d'engager un véritable débat autour de l'avenir du Palais National pour la recherche d'un consensus national sur la question de la restauration du bâtiment endommagé ou la construction d'un nouvel édifice.



6. Enfin, la nécessité de proclamer Port-au-Prince, Capitale de la Solidarité internationale et la Palais National, son siège symbolique.

Le groupe constitué par l'ISPAN est constitué de :

Bernard Millet
Leslie Voltaire
Paul-Emile Simon
Michèle Oriol
Gaylord Esper
Genviève Lahens-Esper
Marie-Jeannine Liautaud-Millet
William Kénel-Pierre
Monique Rocourt-Martinez
Frédéric Mangonès
Henry-Robert Joliblois

**Institut
de Sauvegarde
du Patrimoine National**

Angle des rues Chérier et Martin Luther King
HTI 160 Port-au-Prince
Haïti
Téléphones :
245-3118
245-3211
244-2801